

Dispositif "Renouvellement forestier" en Nouvelle-Aquitaine

Bilan succinct de l'année 2021

TABLEAU GENERAL	Nombre	Surfaces	Estimation de l'aide sollicitée
Lauréats de l'AMI	673	4 031,88 Ha	11 620 000 €
Demandes individuelles	201	1 240,62 Ha	4 380 000 €
TOTAL	874	5 272,50 Ha	16 000 000 €

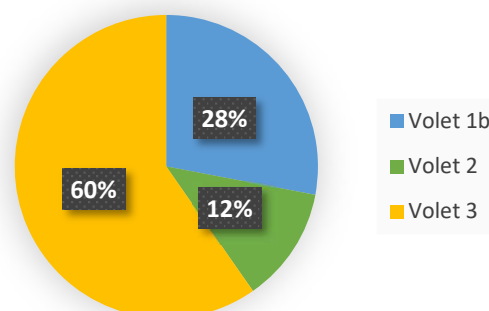
C'est une estimation des aides sollicitées, les montants ne sont confirmés qu'à l'issue du traitement des dossiers par les services instructeurs (DDT).

369 dossiers sont validés par les services instructeurs avec un engagement financier et juridique pour 6,36 M€. La suite des engagements interviendra en 2022.

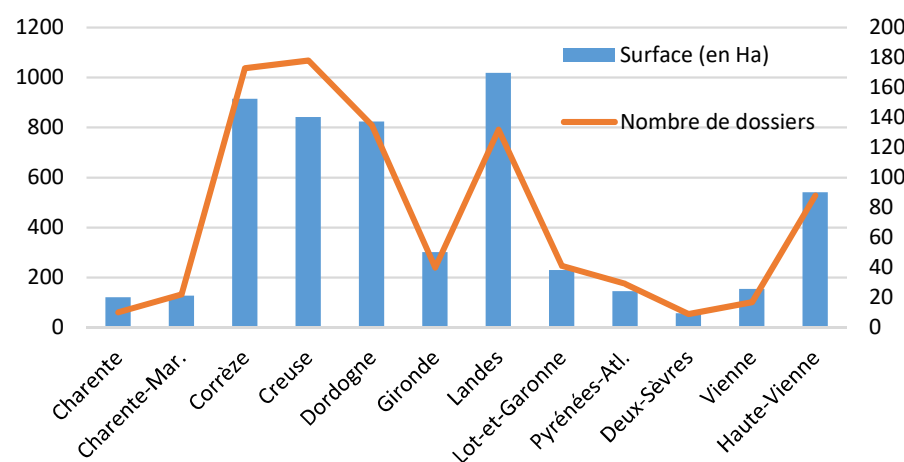
A noter sur ce tableau : l'accélération très forte des dépôts en fin d'année avec 5 M€ d'aides (280 dossiers sur 1640 Ha) déposés entre le 13 et le 31 décembre. L'instruction de ces dossiers aura lieu début 2022 en espérant que les demandes de corrections ou de compléments ne seront pas trop nombreuses. Les engagements ont été arrêtés le 22/12/21 et reprendront avec l'ouverture des enveloppes en 2022.

DETAIL DES SURFACES PAR VOIETS

Volet 1b : peuplements sinistrés
par un ravageur, un agent pathogène ou la sécheresse
Volet 2 : peuplements vulnérables
aux effets du changement climatique
Volet 3 : peuplements pauvres



REPARTITION PAR DEPARTEMENT



Essences principales en surface

98% des dossiers portent sur des opérations de plantations en plein avec comme essence principale :

- 41 % de pin maritime,
- 26 % de douglas,
- 8 % de chênes européens,
- 6 % de pin taeda,
- 4 % de chêne rouge,
- 5 % de mélèzes,
- 3 % de pins laricio,
- 2 % de peupliers,...

soit 83% résineux / 17% feuillus

3 MOTS SUR LE NATIONAL

Le bilan national pour 2021 n'est pas finalisé.

Le dispositif se poursuivra au premier semestre 2022 avec des modalités à préciser.